

DEC182308DR15

Décision portant constitution du comité de gestion du restaurant du CNRS de la délégation Aquitaine

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu la circulaire n° 020002DRH du 17 décembre 2002 portant sur les modalités de mise en œuvre au CNRS des nouvelles règles administratives, fiscales, budgétaires et comptables applicables aux restaurants administratifs et inter administratifs ;

Vu la circulaire n° 020003DRH du 17 décembre 2002 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des comités paritaires de gestion créés auprès des restaurants propres du CNRS ;

Vu la décision n° 00029DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration du CNRS modifiée par les décisions n° 060044DRH du 8 juin 2006 et n° 121283DRH du 23 avril 2012 ;

Vu la décision n° DEC180755DAJ du 22 février 2018 nommant M. Younis HERMES Délégué régional pour la circonscription Aquitaine à compter du 1^{er} avril 2018 ;

Vu la note référencée DRH/SDS/MC-2011-1 du 31 janvier 2011 sur l'organisation de la restauration sociale au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de membres représentant l'administration au comité de gestion du restaurant propre de Pessac :

- M. Younis HERMES, délégué régional pour la délégation Aquitaine, Président
- M. Pierre BERTRAND-MAPATAUD, responsable du SRH de la délégation Aquitaine
- Mme Mélanie CARTIER, chargée d'études restauration au Service du Développement Social de la DRH, invitée permanente
- Mme Maryse VAN-OVERSTRACTEN, responsable pôle ressources et affaires générales de la délégation Aquitaine, membre expert

Article 2

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant propre de Pessac pour le Collège CNRS :

- a) En tant que titulaires :
 - M. Philippe BARBOTEAU, UMR5031, CRPP
 - Mme Magali DELLA SUDDA, UMR5116, Sciences Po Bordeaux
 - Mme Isabelle DEWOR, délégation Aquitaine, MOY1500

- M. Thierry ESSELET, délégation Aquitaine, MOY1500
- M. Alain LAGARRIGUE, délégation Aquitaine, MOY1500
- M. Abderrahman SALHI, UMR50206, ICMCB
- M. Laurent SMIALY, UMR5026, ICMCB
- M. Emmanuel TEXIER, UMR5031, CRPP

b) En tant que suppléant(e)s :

- M. Yannick CHOLLET, UMR5255, ISM
- Mme Martine DELEUZE, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Laurence GIMENEZ, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Nacéra KACI, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Martine PANO, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Sandrine QUILLATEAU, UMR5026, ICMCB
- M. Laurent PLAWINSKI, UMR5248, CBMN
- M. Pierre-Yves SAILLANT, UMR5319, PASSAGES

Article 3

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant propre de Pessac pour le Collège PARTENAIRE :

a) En tant que titulaires :

- Mme Claire-Hélène BIARD, IECB - INSERM
- M. Thierry BATAILLE, UMR5255, ISM - Université de Bordeaux
- Mme Anne-Florence ROLLAND-PIEGUE, responsable SUAS Université de Bordeaux

Article 4

Le mandat des membres titulaires et suppléants prend effet le 1^{er} juillet 2018 pour une durée de trois ans.

Article 5

Cette décision diffusée au bulletin officiel du CNRS, sera portée à la connaissance des usagers du restaurant par voie d'affichage.

Fait à Talence, le 2 juillet 2018

Le délégué régional

Younis HERMES